

|                             |
|-----------------------------|
| <b>SÉANCE DU 2023-09-11</b> |
|-----------------------------|

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 11<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE, SERGE IMBEAULT, AUBERT TURCOTTE ET JEAN-MARC FOURNIER. Le directeur général et secrétaire trésorier est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU 2023-09-11**

**2023-09-159**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux du 14 et 21 aouts 2023
3. Adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois
5. Emprunt temporaire règlement d'emprunt 361-23
6. Emprunt temporaire TECQ
7. Décompte chemin Nord
8. Programme d'aide à la voirie
9. Décompte Final bureau
10. Décompte du parc des aînés
11. Soumission : Parc des aînés
12. Demande de monsieur Jason Fournier
13. Mandat Cain Lamarre
14. Entente avec Les Léonaise
15. Commission de toponymie
16. Nomination d'un chef d'équipe
17. TECQ 2024-2028
18. Don : club des 50 et plus
19. Correspondance
20. Varia
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque d'adopter l'ordre du jour.

**2023-09-160**

## **2. Adoption des procès-verbaux du 14 et 21 aouts 2023**

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'adopter des procès-verbaux du 14 et 21 aouts 2023 tel que rédigé.

**2023-09-161**

## **3. Lecture et adoption des comptes du mois**

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| AIR LIQUIDE                           | 122.04   |
| ALIMENTATION N.M. INC.                | 52.16    |
| AQUAZONE                              | 54.50    |
| BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST          | 133.40   |
| CENTRE DU CAMION JL                   | 8 046.77 |
| DÉCARTECQ INC.                        | 37.94    |
| DLL FINANCIAL SOLUTIONS PARTNER       | 11.67    |
| ÉCHO-TECH                             | 1 636.96 |
| FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE | 10.00    |
| GAGNON LA GRANDE QUINCAILLERIE        | 328.09   |
| GLS                                   | 13.40    |
| HYDRO-QUÉBEC                          | 5 991.53 |
| H2LAB                                 | 152.35   |
| LES AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE           | 5 232.51 |
| LIBERTEVISION INC.                    | 275.94   |
| LIBRAIRIE D'AMQUI INC.                | 165.50   |
| PIÈCE D'AUTOS DR INC                  | 129.93   |
| PROMO M                               | 9.78     |
| TRANSPORT JMF LAPIERRE                | 3 281.22 |
| TRANSPORT JACQUES COUTURIER ENR.      | 1 693.01 |
| TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST           | 467.14   |
| UNORIA COOPÉRATIVE                    | 50.48    |
| XEROX CANADA LTÉE                     | 59.96    |

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois d'aout 2023 pour un total de 27 956.28 \$ et d'en autoriser le paiement.

## **4. Période de questions sur les comptes du mois**

Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque répond aux questions sur les comptes du mois.

**2023-09-162**

## **5. Emprunt temporaire règlement d'emprunt 361-23**

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Turcotte et résolue unanimement d'effectuer un emprunt temporaire auprès de Desjardins Vallée de la Matapédia au montant de 263 845.00\$ en conformité avec le règlement 361-23 et d'autoriser le maire Jean-Côme Lévesque et le directeur général Jean-Noël Barriault de signer le contrat d'emprunt au nom de la municipalité.

**2023-09-163**

## **6. Emprunt temporaire TECQ**

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement d'effectuer un emprunt temporaire TECQ 2019-2023 auprès de Desjardins Vallée de la Matapédia au montant de 492 636.00\$

en conformité avec la TECQ 2019-2023 et d'autoriser le maire Jean-Côme Lévesque et le directeur général Jean-Noël Barriault de signer le contrat d'emprunt au nom de la municipalité.

2023-09-164

#### 7. Décompte chemin Nord

Monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de faire un paiement au Entreprise L Michaud 1982 au montant de 374 227.20\$

2023-09-165

#### 8. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Projet no : NORHUM-001

**Attendu que** le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

**Attendu que** les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- Le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

**Attendu que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

**Pour ces motifs**, Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement résolu et adopté que le conseil de de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que directeur général- greffier trésorier Jean-Noël Barriault est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

2023-09-166

#### 9. Décompte final bureau

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement de faire un paiement à Entrepreneur Réjean Madore au montant de 22 924.09\$

2023-09-167

#### 10. Décompte du parc des aînés

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de faire un paiement à Bélanger paysagiste au montant de 92 285.83\$

2023-09-168

#### 11. Soumission : Parc des aînés

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'accepter la soumission des entreprises L. Michaud pour le déménagement du bâtiment du 13 rue de l'Église vers le parc des aînés ainsi que le raccordement au réseau sanitaire pour le prix de 14 319.49\$.

## 12. Demande de monsieur Jason Fournier

Remis a une séance ultérieure.

2023-09-169

## 13. Mandat Cain Lamarre

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Turcotte et résolue unanimement de mandater Cain Lamarre pour représenter la municipalité dans le dossier des équipements pétroliers.

2023-09-170

## 14. Entente avec les Léonaises

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'accepter l'offre d'entente avec les résidence Léonaise pour le paiement de la biomasse au montant de 500.00\$ par mois.

2023-09-171

## 15. Commission de toponymie

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement de nommer monsieur Jean-Noël Barriault mandataire en matière de toponymie pour la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

2023-09-172

## 16. Nomination d'un chef d'équipe

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement de nommer monsieur Jean-Pierre Deroy, chef d'équipe d'été et monsieur Sylvain Harvey, chef d'équipe d'hiver.

2023-09-173

## 17. TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) -2024 à 2028

**Considérant que** les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

**Considérant que** le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

**Considérant que** ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

**Considérant que** malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

**Considérant que** la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

**Considérant que** la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

**Considérant que** l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

**Considérant que** la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

**Considérant que** les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

**Considérant que** les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, ministre des Transports et au lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au député Pascal Bérubé et à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

**2023-09-174**

## **18. Don**

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de faire un don de 100.00\$ au club des 50 ans et plus.

## **19. Correspondance**

La correspondance est lue

## **20. Varia**

Il n'y a pas de varia

## **21. Période de questions**

Monsieur le maire répond aux questions du public

**2023-09-175**

## **22. Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Jean-Marc Fournier et résolue unanimement de lever la séance.

---

Jean-Côme Lévesque  
Maire

---

Jean-Noël Barriault  
Directeur général greffier trésorier